

Mon MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DU VAL DE SOMME



Page 14

Et si on tentait la sobriété ?

*Des idées pour mieux consommer, réduire nos déchets
et adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.*



Eau potable

**Quels travaux
sur nos réseaux
d'eau ?**



Voirie

**Un plan d'action
pour déneiger
nos routes**



Édito

Des choix permanents

Au fil des décennies, la Communauté de Communes du Val de Somme a su à la fois se regrouper avec d'autres communes des cantons périphériques pour répondre aux enjeux de notre territoire et également faire face à l'accroissement de nos compétences.

Néanmoins, notre collectivité, avec ses 27 000 habitants, reste une petite structure qui a toujours veillé à maîtriser ses dépenses de personnel pour l'exécution de missions de service public. Le recours à des prestataires privés a contribué à l'encadrement de ces dépenses de fonctionnement.

Leur désignation se fait au terme d'une consultation ou d'un appel d'offres. Cette mise en concurrence permet d'obtenir les meilleurs prix tout en tenant compte de la qualité des prestations.

Des choix déterminants ont été faits en 2024, notamment avec l'attribution de la délégation de service public pour l'exploitation du centre aquatique Calypso.

2025 s'annonce également une année charnière. Il s'agira pour la Communauté de Communes de faire des choix sur des prestations qui touchent des services publics fondamentaux, comme l'assainissement collectif et les travaux de voirie.

Vos élus, dans le cadre de la commission d'appel d'offres, se doivent d'être vigilants pour apporter des solutions durables, adaptées, et qui répondent aux besoins de la population.

Ainsi, toujours à la recherche du meilleur rapport qualité/prix, nous nous concentrons sur chaque appel d'offres. Il en va de la bonne santé financière de notre Communauté de Communes dans ce contexte de plus en plus incertain avec des financements de plus en plus réduits.

Alain BABAUT

Président de la Communauté de Communes du Val de Somme

Sommaire

ACTUALITÉS

3 Les actualités du Val de Somme

ENVIRONNEMENT

6 Les bonnes pratiques pour la collecte des bacs

CULTURE

7 Médiathèque Patrick-Simon, 1 an déjà!



EAU POTABLE

8 Quels travaux sur nos réseaux d'eau?

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

9 Votre installation fonctionne-t-elle bien?



VOIRIE

10 Un plan d'action pour déneiger nos routes

TOURISME

12 Succès pour la saison touristique du Val de Somme!



CITOYENNETÉ

14 Et si on tentait la sobriété?

URBANISME

20 Élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

DÉVELOPPEMENT ÉCO

22 Ça s'active pour le lotissement d'activités!



BANDE DESSINÉE

24 La bataille de l'Hallue

ANIMATIONS

26 Événements à venir!



Directeurs de publication : **Alain Babaut et Denis Demarcy**
Rédacteur en chef : **Frédéric Pelletier**
Comité de rédaction : **Nathalie Blot, Denis Demarcy, Mélanie Thomas, Marie Biscarrat, Sophie Tavernier, Marine Ponge, Camille Loizemant et Julie Moret**



Crédits photos : CCVS, AdobeStock, IGN
Couverture : Adobestock
ISSN 2780-9153 – Dépôt légal 11/2024

Conception : **ambia** STUDIO

En bref!

France Services, un soutien pour vos démarches administratives

Depuis le 1^{er} juillet 2024, plus de **115 entretiens** ont déjà été réalisés, illustrant l'importance de ce service. Il permet de répondre aux besoins administratifs quotidiens tout en offrant un gain de temps et un accompagnement personnalisé.

UN GUICHET UNIQUE ET UN ACCOMPAGNEMENT POUR DE NOMBREUSES DÉMARCHES :

- ▶ **Finances publiques** : déclarations, paiements
- ▶ **France Travail** : actualisation du statut
- ▶ **Assurance Maladie et Retraite** : création de compte, suivi des remboursements, simulation de retraite
- ▶ **France Titres (ANTS)** : carte d'identité, passeport, permis de conduire
- ▶ **CAF** : aide au logement, déclarations de revenus
- ▶ **Point Justice** : aide juridictionnelle, informations légales
- ▶ **Aides régionales et départementales** : vélo électrique, transports

Un poste informatique est également mis à disposition pour permettre aux usagers de réaliser leurs démarches en autonomie.

Service gratuit!



© Alexis Cuisinier - Ambly Studio



Horaires et contact

Le bureau France Services se situe dans les locaux de La Poste de Corbie. Un agent de la Communauté de Communes du Val de Somme vous reçoit en toute confidentialité.

- ▶ Du mardi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
- ▶ Samedi : 9 h - 12 h
- ▶ Permanence pour les impôts : mercredi de 9 h à 12 h

val-de-somme@france-services.gouv.fr
ou **03 22 41 60 46**



© Alexis Cuisinier - Ambly Studio

CORBIE

Le gymnase de l'Enclos est prêt!

Le gymnase de l'enclos de Corbie a été réceptionné par la Communauté de Communes au mois d'octobre 2024. Les établissements scolaires pourront progressivement l'utiliser dès janvier 2025.

Envie de sorties culturelles ? Place aux spectacles !

Théâtre des Docks – Corbie

- Jeudi 5 décembre 2024 à 18 h 30 :
Compagnie Le Chat Fou « Créatures »
Jeune public de 3 à 6 ans
- Mercredi 29 janvier 2025 à 18 h 30 :
Compagnie La Rustine « À la dérive ! »
Jeune public de 3 à 6 ans
- Jeudi 27 mars 2025 à 20 h 30 :
Les Acrostiches « ExCENTRIQUES »
Tout public
- Mercredi 14 mai 2025 à 20 h 30 :
« MIAM » – Tout public
- Jeudi 22 mai 2025 à 20 h 30 :
« Picon Mon Amour » – À partir de 12 ans



La Buanderie – Corbie

- Jeudi 16 janvier 2025 à 20 h :
« Mon élection » Cie Les Petites Madames
À partir de 11 ans
- Vendredi 25 février 2025 à 20 h :
« La solitude du coureur de fond »
Cie Yaena – À partir de 15 ans
- Mardi 25 mars 2025 à 20 h :
« La rhétorique du lapin » Le Collectif
Perdu – À partir de 13 ans

Les spectacles Hors-les-murs

Découvrez le **SUPER LOTO QUINE !**
de la compagnie **Les Petites Madames**

- Samedi 8 février : Le Hamel
- Samedi 22 février : Villers-Bretonneux
- Samedi 1er mars : Bussy-lès-Daours
- Samedi 8 mars : Lahoussoye



POUR RÉSERVER :

03 22 96 43 30 – serviceculturel@mairie-corbie.fr

Une question sur votre logement ? Pensez à l'ADIL !

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) est là pour vous conseiller, vous orienter, vous informer gratuitement sur toutes les questions liées au logement de manière neutre et objective.



Les conseils s'adressent surtout aux particuliers qui souhaitent se renseigner, mais aussi aux professionnels qui souhaitent se mettre à jour.

Les thématiques :

- ▶ Les rapports locatifs
- ▶ La rénovation énergétique
- ▶ Le mal logement (logement indigne, non décent...)
- ▶ Les impayés de loyers
- ▶ La prévention des expulsions locatives

Les permanences de l'ADIL :

De 14 h à 16 h 30

au centre administratif
de la Communauté de Communes,
31ter rue Gambetta – Corbie

- ▶ Mercredi 22 janvier 2025
- ▶ Mercredi 5 mars 2025
- ▶ Mercredi 16 avril 2025
- ▶ Mercredi 28 mai 2025
- ▶ Mercredi 9 juillet 2025
- ▶ Mercredi 20 août 2025
- ▶ Mercredi 1^{er} octobre 2025
- ▶ Mercredi 12 novembre 2025



3^{ème} collecte de dons au profit de la SPA

La Communauté de Communes du Val de Somme organise, pour la 3^{ème} année consécutive, une collecte de dons au profit de la SPA de Poulainville.

Cette initiative vise à soutenir les animaux en difficulté et à contribuer aux soins et à l'accueil des animaux pris en charge par l'association.

Vous pouvez déposer vos dons, tels que des jouets, des couvertures, ainsi que tout autre matériel nécessaire au bien-être des animaux du 9 au 22 décembre 2024, dans les déchetteries de Corbie et Villers-Bretonneux.



CORBIE

Les travaux de l'allée de l'industrie en bonne voie



Les travaux de l'allée de l'industrie à Corbie comportent plusieurs phases pour améliorer la voirie et sécuriser les usagers de mobilité douce (piétons, cyclistes...). Les travaux de voirie ont été effectués de septembre à novembre. La phase de travaux pour la création d'une voie à mobilité douce s'achèvera à la mi-décembre. La dernière partie de ce projet concernera la végétalisation qui aura lieu en fin d'année 2024 et début 2025.

DIAGNOSTIC CULTUREL

Participez à la construction de l'avenir culturel du Val de Somme!

La Communauté de Communes du Val de Somme vous invite à participer à une grande réflexion collective concernant la culture sur votre territoire. Répondez au questionnaire et faites entendre votre voix pour façonner des projets culturels qui vous ressemblent.

- ▶ Allez-vous au cinéma? au spectacle?
- ▶ Écoutez-vous de la musique? Pratiquez-vous d'un instrument?
- ▶ Empruntez-vous des documents dans les médiathèques?
- ▶ Connaissez-vous les visites de l'office de tourisme?

Partagez-nous
votre avis avant le
20 décembre 2024

Rendez-vous sur
valdesomme.com ou en
scannant ce QR Code :



Les bonnes pratiques pour la collecte des bacs

Pour assurer une collecte des bacs de déchets fluide et efficace, il est important que chacun adopte de bonnes pratiques, quelques gestes simples, pour assurer la sécurité des agents de collecte et de tri.



1

Sortez vos bacs la veille en fin de journée



2

Identifiez vos bacs et notez leurs numéros, pour ne pas les inverser



5

Regroupez si possible votre bac avec ceux de vos voisins

3

Positionnez la poignée vers la route, pour faciliter la collecte



6

Ne déposez rien en dehors des bacs : Pas de cartons ni de sacs d'ordures ménagères supplémentaires



4

Assurez-vous que le couvercle de votre bac d'ordures ménagères est fermé

Mais aussi :

→ Rentrez vos bacs dès que possible une fois la collecte effectuée : si vos bacs restent dehors, ils pourraient être endommagés, subtilisés ou collectés plus que nécessaire.

→ Pensez à nettoyer vos bacs régulièrement

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le verre se recycle à l'infini !

Pour cela, il doit être déposé dans les points d'apport volontaire (PAV) de verre.

Pour chaque tonne de verre collectée du PAV, la Communauté de Communes reverse, depuis 2005, 3,05 € à la ligue contre le cancer, soit 3 300 € pour 2023.



ERREURS DE TRI DANGEREUSES !

Des agents blessés par des seringues et aiguilles !

Ces déchets médicaux, déposés, par erreur, dans les bacs de collecte, sont un réel danger pour les agents de collecte. Rapprochez-vous de votre pharmacie pour une prise en charge correcte de ces déchets.

Tournés vers la route, les bacs sont collectés plus rapidement





© Alexis Cuisinier - Ambia Studio

CULTURE

Médiathèque Patrick-Simon, 1 an déjà !

Depuis un an, ce nouvel édifice de savoir et d'échange, situé en plein cœur de la commune de Villers-Bretonneux, s'est imposé comme un lieu incontournable, attirant un public toujours plus nombreux et enthousiaste. Grâce à une programmation riche et variée, ce véritable succès témoigne de l'importance de l'accès à la culture pour tous et marque le début d'une nouvelle aventure culturelle pour notre territoire.



© Alexis Cuisinier - Ambia Studio

Tout le monde s'est vite approprié ce lieu de partage !

NOUVEAUTÉ!

Découvrez les capsules temporelles à emprunter!

Trois valises contenant des consoles de rétro gaming (Nintendo 64, GameCube et Wii) sont disponibles en prêt, avec les jeux et les câbles nécessaires pour les connecter aux télévisions contemporaines.



« Depuis le 25 novembre 2023, la médiathèque Patrick-Simon, installée à Villers-Bretonneux, a inscrit ou réinscrit un total de 1 325 abonnés, dont 939 nouveaux usagers pour le réseau. En termes de fréquentation, nous avons enregistré 21 500 entrées depuis l'ouverture. Côté emprunts, plus de 23 000 prêts ont été réalisés, ce qui est remarquable, étant donné que nous disposons d'un peu plus de 6 000 documents en rayon. Cela s'explique notamment par la possibilité de réserver un document de La Caroline ou La Filature et de le récupérer à la médiathèque Patrick-Simon ».



Sheyenne Bernard,
Responsable de la médiathèque Patrick-Simon



EAU POTABLE

Remplacement des réseaux vétustes

Quels travaux sur nos réseaux d'eau ?

La Communauté de Communes gère l'eau potable sur 24 communes de son territoire avec un réseau qu'elle améliore constamment.

Depuis 2020, la Communauté de Communes engage chaque année des travaux de réhabilitation des ouvrages et de renouvellement des réseaux d'eau potable pour assurer la distribution d'eau potable et une meilleure gestion de la ressource en limitant les réseaux fuyards.

En 2024, des travaux de renouvellement de réseau entre Hénencourt et Baizieux, Vaux-sur-Somme, au captage de Vaux-sur-Somme et au réservoir de Cerisy ont été effectués. Le montant total de ces travaux s'élève à 785 805,75 € HT, certains travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et l'État (DETR).



Château d'eau d'Hénencourt

Hénencourt-Baizieux :

Rue du château (Hénencourt) à la rue Castrique (Baizieux) : **376 496,45 € HT**

Vaux-sur-Somme :

Rue de Sailly et Petite rue : **116 198,06 € HT**

Réservoir d'Hénencourt :

Réhabilitation complète : **227 705,00 € HT**

Travaux de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau :

- ▶ Sécurisation du captage et des réservoirs de Vaux-sur-Somme
- ▶ Analyse multicritères de l'eau potable des captages
- ▶ Aménagement d'une plateforme et d'une clôture à Cerisy

65 406,24 € HT

= Total : 785 805,75 € HT

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Votre installation fonctionne-t-elle bien ?

Chaque année, le prestataire d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes réalise les contrôles des installations d'assainissement.

Les logements non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif autonome. Cette installation se doit d'être régulièrement contrôlée afin de vérifier son bon fonctionnement.

DANS QUEL CAS FAIRE UN CONTRÔLE ?

- Campagne de contrôle de bon fonctionnement
- Vente d'un bien immobilier
- Réalisation de travaux
- Diagnostic (dans le cas où aucun contrôle n'a été réalisé sur l'installation)



557

contrôles réalisés
dans le Val de Somme
en 2024

Renseignements

HYDRA
Site de Villers-Bretonneux
77 rue Lucette Bonard
80330 Longueau

Tél. : 02 32 97 42 61
ccvs.anc@lhotellier.fr
Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 (sauf le mercredi)



Quelques conseils pour entretenir votre assainissement

- Nettoyez votre bac à graisses 2 ou 3 fois par an par écrémage du chapeau graisseux. Pour limiter la quantité de graisse dans la fosse et le colmatage éventuel des drains, il est conseillé de limiter le rejet des graisses avec les eaux ménagères.
- Si vous disposez d'un préfiltre, celui-ci doit être nettoyé régulièrement au jet d'eau sur la masse filtrante. Ce nettoyage doit se faire en dehors du système d'assainissement pour éviter d'entraîner les résidus vers le réseau de drainage et de le colmater.
- La vidange est conseillée en moyenne tous les 4 ans. Cette fréquence dépend notamment du taux d'occupation du logement et du volume de la fosse. Veillez à la remise en eau de la cuve après vidange pour faciliter le redémarrage hydraulique et éviter la déformation ou la remontée de la cuve. Au moment de la vidange de la fosse, veillez à ne jamais nettoyer complètement la fosse afin de faciliter son redémarrage.
- Vérifiez régulièrement que la ventilation s'effectue normalement. Certains éléments peuvent entraver le dispositif (feuilles, nids d'oiseau...).



VOIRIE

Un plan d'action pour déneiger nos routes

L'hiver, les chutes de neige peuvent parfois perturber la circulation sur notre réseau routier, qui couvre plus de 200 kilomètres. Afin de maintenir la sécurité et la fluidité du trafic, le déneigement est organisé chaque année par le Département de la Somme, en collaboration avec les Communautés de Communes.

— Le réseau départemental de niveau 1

Il est déneigé et salé par le Département. **Ce réseau est traité de manière prioritaire dans les 4 heures environ**, suivant l'alerte, et traité de manière à retrouver des conditions acceptables (pas de blocage). En situation exceptionnelle (Épaisseur de neige supérieure à 20 cm ou formation de congères), un délai de 6 heures peut être nécessaire.

70 km de voies départementales

— Le réseau départemental de niveau 2

Il est déneigé et salé par le Département. En situation normale, ce réseau ne sera traité qu'après avoir retrouvé des conditions normales de circulation sur le réseau de niveau 1. En situation exceptionnelle, aucun délai ne peut être fixé.

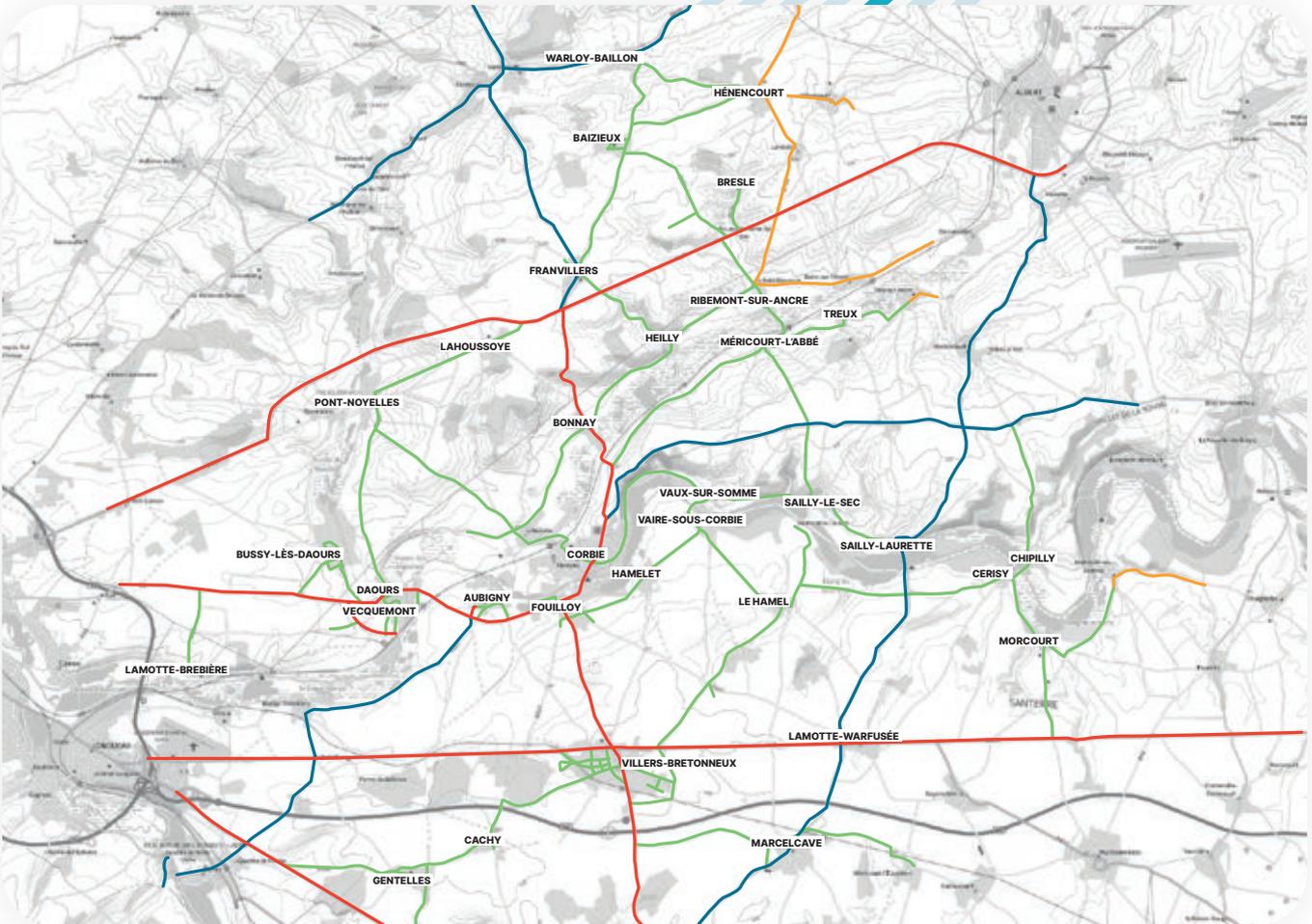


— Le réseau départemental de niveau 3 et quelques voies communautaires

Ils sont déneigés par la Communauté de Communes du Val de Somme dans le cadre d'une convention avec le Département. Une alerte est déclenchée auprès des 11 déneigeurs qui ont signé une convention avec l'intercommunalité. Il s'agit d'agriculteurs du territoire. La Communauté de Communes leur a confié une lame spécifique pour le déneigement pour équiper leur tracteur et être opérationnel rapidement.

— Les routes départementales de niveau 3

Elles sont déneigées par la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.



© IGN - Novembre 2024

Succès pour la saison touristique du Val de Somme !



Que ce soit le tourisme de mémoire, le patrimoine ou les sorties nature, la saison touristique 2024 est un vrai succès pour l'Office de Tourisme du Val de Somme ! Retour sur les temps forts de cette année...

Avec une fréquentation en hausse de 33 % par rapport à 2023, ce sont **4 471 visiteurs** qui ont profité d'un programme varié et captivant, proposé dès février.

Plus de 100 événements ont rythmé l'année, touchant 22 communes, et offrant une expérience unique au cœur de notre beau territoire.

Mémoire

Cette thématique, chère aux visiteurs, a rassemblé **1 922 participants**, avec des événements mémorables !



La Marche des Cornemuses des 6 et 7 juillet a attiré 1 225 personnes, dans une ambiance festive et émouvante, avec des concerts à Le Hamel, Marcelcave, Villers-Bretonneux, et Corbie. Sans oublier **l'Anzac Day** et ses animations, qui ont créé des moments forts de partage, accueillant avec chaleur les touristes australiens venus se recueillir.

Journées nationales

Les rendez-vous nationaux ont rassemblé 1 094 personnes !

Les incontournables **Journées européennes du Patrimoine** (644 participants) et **Journées nationales de l'Architecture** (165 participants) ont une fois de plus rencontré leur public, rejoints par des nouveautés comme **La Nuit des Étoiles** à la médiathèque *Patrick-Simon*, **les Rendez-vous des Jardins** au château d'Héneucourt et **la Nuit des Chauves-souris** à Bonnay. De quoi charmer petits et grands !



Sorties nature

Les activités en pleine nature ont conquis 213 participants, notamment grâce aux **randonnées en canoë** sur l'Ancre et la Vieille Somme. Une immersion totale dans des paysages bucoliques et paisibles qui a laissé de beaux souvenirs aux amateurs de pleine nature.



Les visites insolites de notre patrimoine

Un succès avec 1 304 participants, séduits par des expériences inédites ! Que ce soit les montées au coucher du soleil dans la tour de l'abbatiale ou les visites nocturnes à la bougie, ces sorties ont captivé le public, tout comme les visites libres organisées entre juillet et septembre pour découvrir l'abbatiale en toute tranquillité.

Les fantômes du vendredi

Un véritable carton avec 507 visiteurs fascinés par cette plongée dans des épisodes inédits de l'histoire locale. Un événement tellement attendu que 480 personnes étaient en liste d'attente !





CITOYENNETÉ

Et si on tentait la sobriété ?

Adopter une consommation sobre et réfléchie permet de préserver les ressources naturelles, de réduire les déchets et d'encourager des pratiques respectueuses de l'environnement. Voici quelques idées pour commencer !

Chaque année des tonnes d'objets terminent leur vie dans nos deux déchetteries. Si certains sont à bout de souffle et ont bien rempli leur mission grâce à leur qualité, beaucoup ont connu une vie éclair à cause de leur fragilité ou de leur mauvaise conception. D'autres, achetés sur un coup de tête, n'ont parfois même pas été déballés. Cela pose forcément question. Pourquoi des objets ont-ils été fabriqués pour devenir rapidement des déchets à traiter ? Nous devons nous interroger sur notre façon de consommer.



7  Français
sur **10**

déclarent voir le lien entre leurs choix de consommation et la planète : c'est une prise de conscience individuelle grandissante !

Source Ademe

1

Avant tout, on achète malin !

Se poser les bonnes questions avant d'acheter, c'est déjà réduire ses déchets !



→ Identifiez votre besoin

- ▶ Ai-je vraiment besoin de ce produit ?
- ▶ Est-il indispensable (besoin ponctuel ou régulier) ?
- ▶ Est-ce que je peux louer ou emprunter ce produit au lieu de l'acheter ?



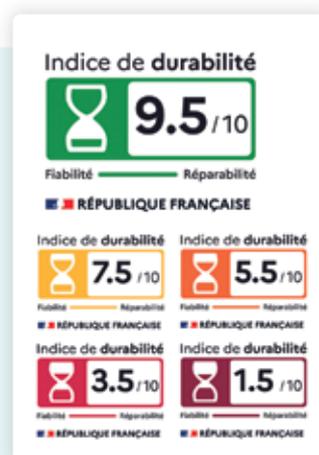
→ Donnez du sens à votre achat

- ▶ Mon produit peut-il être acheté d'occasion ?
- ▶ Est-il composé de matière recyclée ?
- ▶ Sera-t-il recyclable ?
- ▶ Est-il produit localement ?
- ▶ Je m'informe sur la durée de vie de mon produit
- ▶ Mon produit est-il réparable en cas de panne ?
- ▶ Est-il garanti ?
- ▶ Est-il rechargeable ?



→ L'indice de durabilité, un outil pour vous guider dans votre achat

Il s'agit d'un outil, dans la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, pour permettre au consommateur une meilleure information sur ses achats. C'est un moyen de lutte contre l'obsolescence. 9 catégories de produits sont concernées par l'indice de réparabilité (smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs, tondeuses à gazon, lave-linges hublot, lave-linges top, lave-vaisselles, aspirateurs et nettoyeurs haute pression).



2

On fait entretenir, on répare !

Et si un petit nettoyage ou une réparation prolongeait la durée de vie de vos objets ?

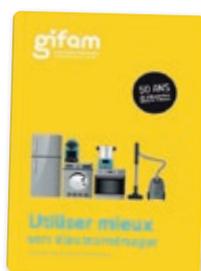


→ Chouchoutez vos appareils ménagers pour qu'ils durent plus longtemps !

On retrouve fréquemment dans les déchetteries des appareils qui n'ont besoin que d'un petit nettoyage pour fonctionner à nouveau !

- ▶ Dégivrez-vous votre congélateur ?
- ▶ Détartrez-vous vos cafetières, bouilloires, lave-vaisselle ?
- ▶ Nettoyez-vous les filtres des aspirateurs, sèche-cheveux, lave-linge ?

Pour en apprendre davantage, consultez le guide « Utiliser mieux son électroménager » du Gifam (Groupement des marques d'appareils pour la maison).



→ Où faire réparer ses appareils ?

Pour trouver un professionnel pour faire réparer vos appareils ménagers, mais aussi des objets auxquels vous tenez, consultez le site internet : reparateurs.artisanat.fr



→ Apprenez à réparer vos petits appareils ménagers grâce au Repair Café

Au Café de la place de Marcelcave, des bénévoles sont devenus des spécialistes de la réparation ! Les cafetières, les imprimantes, radios, lampes et autres objets usuels, plus rien ne leur résiste. Avec leur expérience des pannes récurrentes, ils connaissent les points faibles et les éléments à changer d'un grand nombre d'appareils.

« L'important est de savoir détecter la panne et d'avoir un minimum de connaissances et d'outillage pour prolonger leur durée de vie. » indique David Descamps, l'un des co-présidents de l'association. Le but des bénévoles est d'apprendre aux usagers à réparer les objets et de transmettre leur savoir.



Rendez-vous le 25 janvier 2025 à 14 h pour le prochain Repair Café au café de la place de Marcelcave

85 % des Français déclarent envisager de réparer un objet en panne, mais seulement



40 % des produits électriques et électroniques en panne sont réparés

Source Ademe

3

On donne ou on échange !

Vous n'avez plus besoin d'un objet ? Il peut encore servir !



→ De nombreuses solutions existent pour faire des dons ou des trocs d'objets :

- ▶ Les espaces recyclerie dans les déchetteries du Val de Somme
- ▶ Les boîtes à livres
- ▶ Les associations locales, les CCAS
- ▶ Les boîtes à dons



82 %

d'empreinte carbone en moins pour un vêtement d'occasion par rapport à un vêtement neuf

Source Bpifrance



- ▶ Vous pouvez également revendre ces objets sur des plateformes et applications spécialisées dans la seconde main.



Si malgré tout vous devez jeter un objet, déposez-le en déchetterie pour qu'il soit recyclé correctement.

- ▶ Déchetterie de Corbie
- ▶ Déchetterie de Villers-Bretonneux

4

On valorise nos textiles !

Un jean trop petit, un manteau usé, une paire de chaussures trouée, une chaussette orpheline, un tee-shirt taché, ils ont tous droit à une seconde chance !



→ Tous les TLC usagés (textiles d'habillement, linge de maison et chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés.



Les consignes pour déposer :

- ▶ Tous les textiles et chaussures doivent être propres et secs. Pas besoin de les repasser.
- ▶ Les chaussures doivent être liées par paire pour éviter qu'elles ne se séparent au moment du tri.
- ▶ Mettre le tout dans un sac (30 l maximum pour les dépôts en conteneurs).
- ▶ Bien fermer le sac.
- ▶ Ne rien laisser sur la voie publique. En cas de conteneur plein, merci de nous le signaler afin que nous puissions faire remonter l'information à l'opérateur de collecte concerné.



Attention :

- ▶ Des vêtements humides ou sales sont susceptibles de moisir et seront envoyés directement en destruction.
- ▶ De même, les vêtements tachés de peintures ou autres produits chimiques ne sont pas recyclables et sont à jeter à la poubelle pour destruction.



Les points de collecte du Val de Somme

Bonnay – Corbie – Fouilloy – Lahoussoye
Méricourt-l'Abbé – Pont-Noyelles
Ribemontsur-Ancre – Sailly-le-Sec
Villers-Bretonneux

→ Que deviennent les textiles, vêtements et chaussures une fois déposés dans un point de collecte ?

Après avoir été déposés, ils sont pris en charge par des professionnels pour être répartis en 3 catégories :

- ▶ **Bon état**, soit plus de 50 % des dons, pour être réutilisés et revendus en boutiques solidaires
- ▶ **Usagés et réutilisables**, soit 1/3 sont recyclés et donnent naissance à de nouvelles matières, comme du fil pour créer de nouveaux vêtements ou des isolants pour le secteur du bâtiment.
- ▶ **Non réutilisables et non recyclables** deviennent un combustible alternatif utilisé en énergie.



Pensez à la réparation !

Parfois, il suffit de quelques points de fil pour que votre vêtement soit à nouveau porté, d'une nouvelle semelle pour garder vos chaussures quelques années de plus !

Un bonus réparation est mis en place pour vous donner un coup de pouce afin de faire réparer vos vêtements et chaussures.

Retrouvez plus d'informations sur le site Refashion.

Re_fashion



On continue le tri pendant les fêtes !

Durant la période des fêtes de fin d'année, le volume de déchets collectés en France augmente considérablement.

→ Le sapin

- ▶ C'est un vrai sapin en pot ?
Vous pouvez le planter !
- ▶ C'est un vrai sapin coupé ?
Direction la déchetterie, benne des déchets verts !
- ▶ C'est un sapin artificiel ?
Gardez-le pour l'année prochaine ou apportez-le en déchetterie si vous considérez qu'il est trop usagé. S'il est encore utilisable, pensez à l'espace recyclerie !



Sac à sapin : Il est nécessaire de le déposer en déchetterie.

Décorations et boules de sapin : Qu'elles soient en verre ou en plastique, si elles sont cassées, c'est direction le bac à ordures ménagères ou en déchetteries.

Guirlandes électriques : À déposer dans les conteneurs dédiés aux DEEE disponibles en déchetteries et dans certains magasins. Si les décorations sont en bon état, vous pouvez les déposer dans l'espace recyclerie.

→ Sous le sapin

Les papiers cadeaux : En kraft ? À déposer en Point d'Apport Volontaire papier.

Tous les autres types de papiers cadeaux sont à déposer dans le bac d'ordures ménagères.

Les emballages : Les cartons doivent être déposés en déchetterie. Pour les fenêtres en plastique sur les emballages, l'idéal est de les détacher du carton et de les déposer dans le bac à ordures ménagères.

Les éléments de calage et de protection :

Seuls les éléments en carton peuvent être déposés dans le bac de tri (couverture jaune). Tous les éléments en plastique, en polystyrène, le papier à bulles vont à la poubelle d'ordures ménagères.

Les éléments de cerclage, les fils de fers, agrafes, liens en plastique... sont à déposer dans la poubelle d'ordures ménagères.

Comment limiter les emballages ?

Utiliser des sacs ou boîtes cadeaux réutilisables ou des Furoshiki (emballages en tissus). Offrir des cadeaux dématérialisés ou penser à la seconde main !

→ À table

Coquilles de fruits de mer et carcasse de viande :

C'est direction la poubelle à ordures ménagères.

Les restes de repas : Conditionnez vos restes et donnez en une partie à vos convives, à une association locale ou encore mettez-les au congélateur. Une autre solution ? Le composteur ou le poulailler.

Les bouteilles en verre : Le verre se recycle à l'infini, direction le conteneur à verre !





© Alexis Cuisinier - Amélie Studio

URBANISME

Élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal

La Communauté de Communes du Val de Somme a lancé l'élaboration de son Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) afin de répondre à plusieurs objectifs clés. Ce projet vise à renforcer l'attractivité du territoire tout en préservant son cadre de vie.

En encadrant l'implantation des publicités, enseignes et préenseignes, le RLPi a pour objectifs :

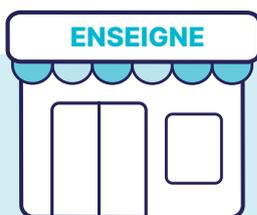
- Protéger le cadre de vie : en limitant l'impact des dispositifs publicitaires et en valorisant les paysages ruraux et urbains, notamment autour des monuments historiques et des sites protégés.
- Favoriser l'attractivité : en améliorant la lisibilité et la qualité des publicités, notamment dans les zones à enjeux économiques et touristiques (entrées de ville, ZAC, centres-bourgs, etc.).
- Adapter la réglementation : en proposant des règles souples et adaptées aux spécificités du territoire.





Publicité :

Toute inscription, forme ou image destinée à **informer** le public ou à attirer son attention, ainsi que les dispositifs dont l'objet est de les recevoir.



Enseigne :

Toute inscription, forme ou image **apposée sur un immeuble** et relative à une activité qui s'y exerce.



Préenseigne :

toute inscription, forme ou image indiquant la **proximité d'un immeuble** où s'exerce une activité déterminée.

UNE CONCERTATION OUVERTE À TOUS

Afin d'associer les habitants, acteurs économiques et professionnels du territoire, la Communauté de Communes du Val de Somme a mis en place une concertation.



© Alexis Cuisinier - Ambia Studio

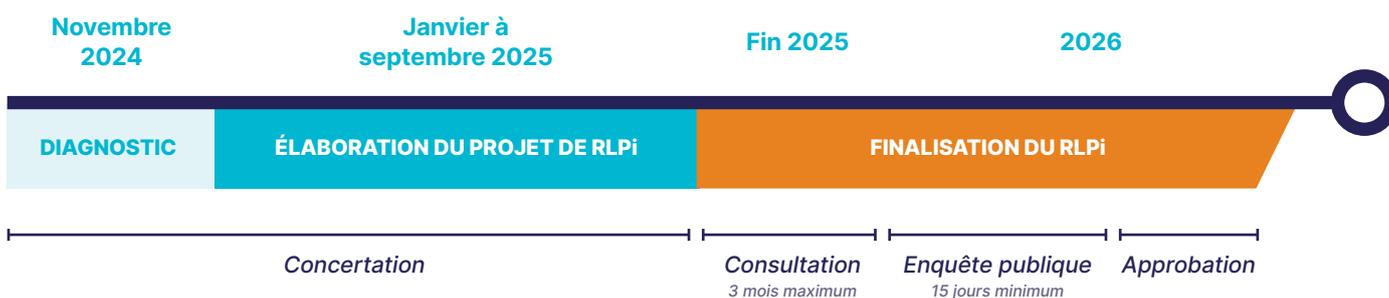


Suivront deux ateliers portant sur les règles relatives aux enseignes et aux publicités, où les participants pourront faire part de leurs suggestions. Des registres de concertation sont disponibles dans les 33 mairies du territoire ainsi qu'au centre administratif pour y inscrire avis et observations. Vous pouvez également transmettre vos commentaires par email à l'adresse dédiée : rlpi@valdesomme.com

Pour en savoir plus, contactez rlpi@valdesomme.com

En 2025, une réunion publique présentera le diagnostic du territoire et les premières orientations du RLPI.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



Ça s'active pour le lotissement d'activités!



Villers-Bretonneux

Les travaux pour le nouveau parc d'activités situé à la bordure de Villers-Bretonneux et de l'autoroute A29 ont commencé en novembre 2024. Il renforcera l'attractivité économique du territoire.

La Communauté de Communes poursuit l'aménagement de la zone d'activités du Val de Somme avec la création d'un deuxième lotissement d'activités. Ce nouvel aménagement renforce le dynamisme du territoire et accueillera ses premières entreprises en 2026.

Ce chantier pris en charge par la Communauté de Communes du Val de Somme pour un montant de

1 313 688,45 € HT





© Alexia Cuisine • Ambia Studio

Les travaux de décapage de terre végétalisée ont commencé



© Enscape

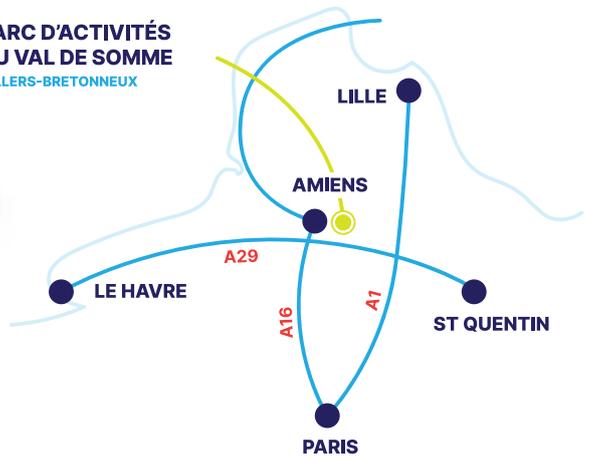
Le projet d'aménagement prend en compte les différents modes de circulation

COMMENT SERA FAIT LE CHOIX DES ENTREPRISES ?

Un comité d'élus examinera les demandes d'implantations afin de garantir que chaque projet respecte l'harmonie et le développement durable du territoire pour préserver les spécificités locales et la qualité de vie des habitants.



PARC D'ACTIVITÉS DU VAL DE SOMME VILLERS-BRETONNEUX



Plan de situation de la future zone d'activités

© Enscape

OPPORTUNITÉS À SAISIR

Vous êtes intéressés ?

Contactez la Communauté de Communes du Val de Somme :
deveco@valdesomme.com

- ▶ **17 parcelles** de 2 000 et 4 000 m²
- ▶ **4 parcelles** de 8 000 à 12 000 m²
- ▶ **25 à 40 €/m²**

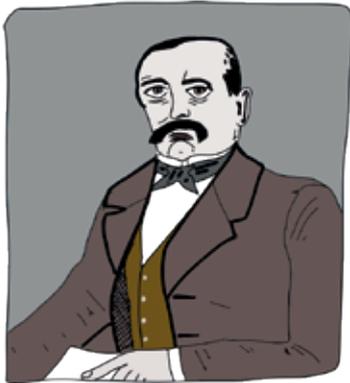


La bataille de l'Hallue

Le terrible affrontement de l'hiver 1870 dans le secteur de Pont-Noyelle

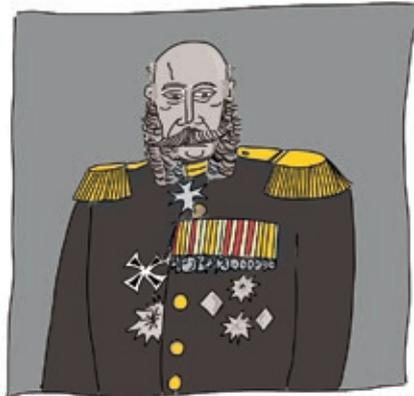
La guerre Franco-Prussienne de 1870-1871, peu connue des Français, est pourtant l'une des plus importantes de notre histoire, car elle eut de graves conséquences sur le futur de l'Europe. Une guerre qui a marqué le Val de Somme avec deux batailles, le 27 novembre 1870 celle de Villers-Bretonneux où les Français ne purent empêcher les Prussiens de prendre Amiens et les 23 et 24 décembre 1870, celle de Pont-Noyelle. Cette bataille de l'Hallue est coordonnée côté français par le général Faidherbe qui commande l'Armée du Nord. Il pousse les Prussiens à venir livrer le combat sur l'Hallue. Il souhaite former une nouvelle ligne de front dans le but de libérer Amiens et de sauver la capitale Paris.

La guerre 1870-1871 s'inscrit dans le cycle des revanches. Le chancelier Otto Von Bismarck la voit comme une réponse à la défaite prussienne d'Iéna en 1806 contre l'empire français.



Otto Von Bismarck

.....
 Comme la guerre 1914-1918 qui servit de revanche à la France voulant effacer l'affront de 1871 et récupérer l'Alsace et la partie de la Lorraine annexées par l'Allemagne. Et comme la Seconde Guerre mondiale où le Reich voulait effacer la honte de la défaite de 1918.



Guillaume 1^{er}, roi de Prusse

.....
 Guillaume 1^{er}, roi de Prusse, avait assisté alors qu'il avait 9 ans à la défaite d'Iéna (1806) et à l'effondrement de la Prusse. Le 19 juillet 1870, l'Empire français déclare la guerre au royaume de Prusse qui réunit une coalition d'États allemands. Mais l'armée française est mal préparée et elle a moins de soldats que l'adversaire. Les Allemands prennent rapidement l'avantage sur le front de l'Est.

Encerclé à Sedan, l'empereur Napoléon III capitule le 2 septembre 1870.

La République est proclamée et le gouvernement provisoire continue la guerre. Mais les nouveaux volontaires manquent de matériel et d'encadrement. L'armistice général intervient le 15 février 1871 et le traité de paix est signé le 10 mai 1871. Il entérine la victoire allemande.



L'empereur Napoléon III

.....
Cette courte guerre, qui s'est déroulée de 1870 à 1871, a causé au moins 200 000 morts et 600 000 blessés et vraisemblablement autant dans le camp des Prussiens. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de l'Association « De la Somme à Bellefontaine ».

Dans cette guerre, la bataille de l'Hallue est un temps fort de fin décembre 1870. Des escarmouches ont lieu à partir du 20 décembre à Querrieu et Bussy-Lès-Daours. Sur ordre du général Manteuffel, commandant de l'armée prussienne, la bataille éclate le 23 décembre à 8 h. Elle se déroule sur un front de 12 kilomètres de large, sur une profondeur de 4 à 5 km. Côté français, c'est le général Faidherbe qui dirige l'Armée du Nord.



La température est glaciale, le sol est enneigé, le vent assez fort souffle du nord.

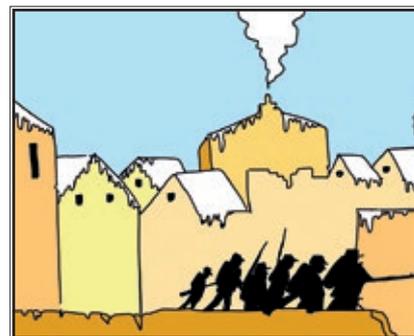


Le général Faidherbe



Les combats sont âpres et indécis sur Pont-Noyelle, mais aussi aux alentours, comme à Daours et Vecquemont. L'artillerie tonne de chaque côté. Ils se poursuivent jusqu'à la nuit en échauffourées en corps à corps, rue par rue. Le 24 décembre, les Allemands se retranchèrent sur leur ligne de défense, les tentatives des Français pour reprendre

l'avantage furent vaines. Le général Faidherbe ordonna la retraite vers Bapaume. Les Prussiens ne commencèrent la poursuite que le 25. Les combats se poursuivirent. Les morts et les blessés sont nombreux. On se bat maison par maison pour gagner un peu de terrain et le perdre aussitôt.



Au soir du 23 les Prussiens occupent tous les villages de la vallée et les Français doivent passer la nuit en rase campagne dans le froid glacial.

Dans cette bataille, en quelques heures, 500 hommes ont été tués et il y a eu au moins 2 000 blessés.



À venir !

Décembre à février 2025



Visites
Patrimoine



Spectacles
Cinéma



Réderies
Brocantes



Ateliers
Animations



Événements
locaux



Sports
& bien-être

Décembre



CORBIE

Judi 5 décembre

Cie Le Chat Fou « Créatures »

Théâtre Les Docks – 18 h 30

03 22 96 43 30



CORBIE

Vendredi 6 décembre

Visite de Corbie au crépuscule !

Rendez-vous à l'Office
de Tourisme – 17 h

03 22 96 95 76



CORBIE

Samedi 7 décembre

**Visite des étangs de la
Barette à l'aube !**

Belvédère Sainte-Colette

8 h 30 - 03 22 96 95 76



FRANVILLERS

Samedi 7 décembre

Ch'ti Benjamin

Salle des fêtes – 17 h



LE HAMEL

Samedi 7 et
dimanche 8 décembre

Marché de Noël

Salle polyvalente

06 76 86 22 93



MARCELCAVE

Samedi 7 et
dimanche 8 décembre

Marché de Noël

Salle des fêtes



PONT-NOELLE

Dimanche 8 décembre

Après-midi de Noël

Salle polyvalente – 15 h



DAOURS

Dimanche 8 décembre

Concert gospel

Église – 16 h

06 65 64 19 16



WARLOY-BAILLON

Dimanche 8 décembre

Concert de Noël

Église – 17 h



WARLOY-BAILLON

Dimanche 8 décembre

Marché de Noël

Salle des fêtes – 10 h - 17 h

06 17 01 79 79



TREUX

Dimanche 8 décembre

Marché de Noël

9 h 30 - 16 h 30

treux.evenements@gmail.com



CORBIE

Du vendredi 13 au
dimanche 15 décembre

Fest-hiver

03 22 96 43 29



MÉRICOURT-L'ABBÉ

Samedi 14 décembre

Soirée alsacienne

Salle de l'Amicale – 19 h 30



DAOURS

Samedi 14 décembre

Marché de Noël

Salle polyvalente – 11 h - 18 h

06 17 96 42 34



LAMOTTE-WARFUSÉE

Samedi 14 et
dimanche 15 décembre

Marché de Noël

Salle du Santerre – Après-midi

lesloulousdelw@gmail.com



MÉRICOURT-L'ABBÉ

Dimanche 15 décembre

Marché de Noël

Salle de l'Amicale – Journée

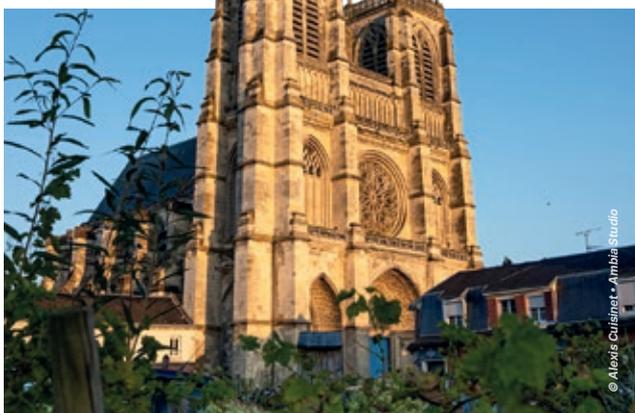


FRANVILLERS

Lundi 16 décembre

Musicolori

Église – 19 h



Le centre calypso pour les vacances de Noël!

Un programme d'animations exceptionnel
du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025!

Retrouvez toutes les horaires sur :
www.piscine-calypso-corbie.fr



© Alexis Cullin - Ambia Studio

FRANVILLERS
Mercredi 18 décembre
Marché de Noël
Salle des fêtes – 17 h - 21 h

BONNAY
Du vendredi 20 au
lundi 23 décembre
**Exposition des crèches
de Noël**
Église – 17 h - 20 h
crechebonnay@gmail.com

HAMELET
Samedi 21 décembre
Marché de Noël
Place de la mairie – 16 h - 21 h



VAUX-SUR-SOMME
Dimanche 19 janvier
Bourse toutes collections
Salle polyvalente – 9 h - 17 h
03 22 96 04 27



VILLERS-BRETONNEUX
Mercredi 22 janvier
Super Loto Quine
Salle Victoria

VILLERS-BRETONNEUX
Samedi 25 janvier
Megapark
COB



CORBIE
Mercredi 29 janvier
Spectacle « À la dérive! »
Cie La Rustine
Théâtre Les Docks
03 22 96 43 30

Février

DAOURS
Samedi 1^{er} février
Soirée cabaret
Salle polyvalente – 18 h 30
06 17 96 42 34

MARCELCAVE
Samedi 1^{er} et
dimanche 2 février
Vide ta chambre
Salle des fêtes

WARLOY-BAILLON
Samedi 22 février
Loto
Salle des fêtes – 17 h 30
06 21 33 86 08



DAOURS
Samedi 22 février
Concours de Manille
Salle polyvalente – 13 h 30
03 22 96 13 13



CORBIE
Vendredi 25 février
**Spectacle « La solitude du
coureur de fond » Cie Yaena**
La Buanderie – 20 h
09 80 62 94 66

Janvier

MÉRICOURT-L'ABBÉ
Samedi 11 janvier
Loto
Salle de l'Amicale – 18 h

CORBIE
Jeudi 16 janvier
Spectacle « Mon élection »
Cie Les Petites Madames
La Buanderie – 20 h
09 80 62 94 66

LE PLEIN D'ANIMATION !

ANIMATIONS
GRATUITES !

Découvrez les animations du réseau
Lecture publique en Val de Somme,
il y en a pour tout le monde !

Ateliers tricot

- C** Samedi 7 décembre • 14 h 30 – 17 h
- V** Vendredi 13 décembre • 15 h – 17 h
- C** Samedi 11 janvier • 14 h 30 – 17 h
- V** Vendredi 17 janvier • 15 h – 17 h
- V** Vendredi 31 janvier • 15 h – 17 h
- C** Samedi 1er février • 14 h 30 – 17 h

Ateliers photo numérique

- C** Mercredi 4 décembre • 14 h 30 – 17 h
- C** Mercredi 8 janvier • 14 h 30 – 17 h
- C** Mercredi 5 février • 14 h 30 – 17 h

Poésie sans chichi !

- C** Mercredi 11 décembre • 14 h – 15 h
- C** Mercredi 15 janvier • 14 h – 15 h
- C** Mercredi 26 février • 14 h – 15 h

Réalité virtuelle

Séance immersive

- V** Samedi 7 décembre
14 h – 15 h
- V** Samedi 18 janvier
14 h – 15 h
- V** Samedi 15 février
14 h – 15 h

Séance découverte

- C** Samedi 25 janvier
14 h – 16 h

Sécuriser les données personnelles

- R** Mercredi 11 décembre
16 h – 17 h 30
- C** Jeudi 12 décembre
16 h – 17 h 30
- V** Vendredi 13 décembre
16 h – 17 h 30
- Mardi 17 décembre
17 h 30 – 19 h à *Aubigny*
- Mercredi 18 décembre
17 h – 18 h 30 à *Chipilly*

Garder contact avec ses proches

- Mardi 14 janvier
17 h 30 – 19 h à *Aubigny*
- Mercredi 15 janvier
17 h – 18 h 30 à *Chipilly*
- R** Mercredi 22 janvier
16 h – 17 h 30
- C** Jeudi 23 janvier
16 h – 17 h 30
- V** Vendredi 24 janvier
16 h – 17 h 30

Éviter les arnaques en ligne

- R** Mercredi 5 février
16 h – 17 h 30
- C** Jeudi 6 février
16 h – 17 h 30
- V** Vendredi 7 février
16 h – 17 h 30
- Mardi 25 février
17 h 30 – 19 h à *Aubigny*
- Mercredi 26 février
17 h – 18 h 30 à *Chipilly*

Les médiathèques du Val de Somme

- C** Corbie
▶ *La Caroline*
- R** Ribemont-sur-Ancre
▶ *La Filature*
- V** Villers-Bretonneux
▶ *Patrick-Simon*

Ateliers numériques

Club de lecture (adulte) « À livres ouverts »

- R** Samedi 7 décembre
10 h 30 – 12 h
- V** Vendredi 21 février
16 h 30 – 18 h

Tournois jeux vidéo

- C** Samedi 14 décembre
14 h – 17 h
- R** Samedi 8 février
14 h – 17 h

Et bien plus encore !

- R** Samedi 14 décembre • 14 h – 16 h
Atelier carterie (initiation)
- R** Samedi 11 janvier • 10 h 30 – 12 h
Atelier éducation financière (1)
- V** Samedi 11 janvier • 14 h – 17 h
Atelier scrapbooking
- R** Samedi 25 janvier • 10 h 30 – 12 h
Atelier éducation financière (2)
- R** Vendredi 31 janvier • 18 h – 21 h
Jeux de société
- C** Du samedi 15 février
au samedi 1^{er} mars
Exposition BiblioChronic
- C** Samedi 15 février • 15 h – 15 h 45
Spectacle BibliOtron : théâtre de marionnettes
- Samedi 15 février • 18 h – 21 h
Ciné Soupe à Marcelcave
- V** Vendredi 28 février • 9 h 30 – 12 h
Atelier recherche d'emploi

Inscriptions et renseignements
Par téléphone : 03 22 96 35 86
ou mediatheque@valdesomme.com